

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 32 (1918)

**Heft:** 1

**Artikel:** À propos des armoiries de l'Ajoie

**Autor:** Viatte, G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-744767>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos des armoiries de l'Ajoie,

par le Dr G. Viatte, Porrentruy.

Le substantiel article de M. A. *Daucourt* sur les armoiries de l'Ajoie a provoqué parmi ses lecteurs le plus vif intérêt et la curiosité la plus attentive. Qu'il me soit permis d'exprimer ici les réflexions qu'il m'a suggérées.

A. *Quiquerez* avait déjà écrit là-dessus <sup>1</sup>:

«Les plus anciennes armoiries d'Ajoie sont: d'argent à la face<sup>2</sup> d'azur «chargée d'un serpent ailé et mariné d'or, à la langue de gueules (fig. 5). On «y reconnaît les quatre éléments dans les émaux et les pièces. Le champ d'argent représente l'air; la face d'azur est l'eau, dans laquelle plonge le corps «de la vouivre, symbole de la terre et de la vie, enfin la gueule rouge du serpent désigne le feu.»



Fig. 5  
Les armoiries  
de l'Ajoie d'après  
Quiquerez



Fig. 6  
Les armoiries  
de l'Ajoie d'après  
Quiquerez



Fig. 7  
Les armoiries de l'Ajoie, peintes  
sur le coffre des archives de  
l'évêché (XVIII<sup>e</sup> siècle?)

*Si non è vero, è bene trovato.* Le symbolisme des émaux est tout autre, comme on sait.

Mais poursuivons.

«Plus tard, ajoute *Quiquerez*, les armoiries mythiques d'Ajoie furent dé-«figurées par des artistes ignorants qui les peignirent de gueules à la face «d'argent, chargée d'un dragon portant la crosse d'évêque d'or. Ils replièrent «les ailes de la guivre et lui firent des pattes pour qu'elle put tenir le bâton «pastoral de l'évêque, 1730 (fig. 6)<sup>3</sup>. D'autres prirent la guivre pour le dragon «que la Vierge Marie écrase sous ses pieds . . . C'est de la sorte qu'on a peint «ces armoiries sur un coffre<sup>4</sup> qui renfermait les Archives des Etats de l'Evêché «en 1690» (fig. 7).

<sup>1</sup> A. *Quiquerez*, Ville et château de Porrentruy, pages 245 et 246.

<sup>2</sup> Sic. Je respecte l'orthographe de M. *Quiquerez*.

<sup>3</sup> Les figures 5 et 6 sont copiées de l'Armorial de l'ancien Evêché de Bâle, par *Quiquerez* (aux archives cantonales bernoises et à la bibliothèque cantonale de Bâle) pages 670 et 672.

<sup>4</sup> Ce coffre se trouve au musée de l'Ecole cantonale de Porrentruy: c'est de là que j'ai tiré le dessin de la fig. 7.



Fig. 8

Armoiries de l'Ajoie, de Porrentruy et de St-Ursanne, sur le drapeau du grand baillage  
de Porrentruy. 1815

Des artistes ignorants . . . est-ce bien sûr? Il m'est impossible de considérer comme tels les très distingués et très informés artistes d'Augsbourg qui ont dessiné et gravé les admirables calendriers de l'Evêché de Bâle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont les *Archives héraldiques* ont décrit jadis avec leur habituelle sollicitude les perfections et fait ressortir le prix.

Il faut tenir ce calendrier pour une source historique de toute première valeur. Il a été fait en 1779 sur les ordres du Prince-Evêque *de Wangen* qui gardait en ses archives, puisqu'il était le Prince, les actes originaux eux-mêmes, d'où les dessinateurs ont tiré des renseignements incontestables et précis.

Toutes les armoiries qu'on y trouve reproduites sont scrupuleusement exactes. Il n'est pas légitime de suspecter celles de l'Ajoie seules et de les juger fausses. Pourquoi le seraient-elles? C'est ce qu'on ne voit pas bien et c'est ce qui resterait à prouver. Une discussion quelconque, si hautaine soit-elle, contre l'autorité irréfutable de cette source *officielle*, ne saurait jamais prévaloir.

Ce texte de *Quiquerez* est instructif et dénonciateur de sa manière. De plus il est le premier qui décrit ainsi les armes de l'Ajoie. *Mais ses références sont nulles.* *M. A. Daucourt* note à ce propos avec beaucoup de raison «qu'il existe peu d'anciens documents représentant ces armoiries»<sup>1</sup>.

Je me permettrai de les étudier à mon tour, et leurs émaux, et leurs variantes, et enfin la célèbre «vouivre» et son origine possible.

Les changements d'émaux dans les armoiries ou les drapeaux ne sont pas faits pour surprendre. Ils sont si fréquents en héraldique, qu'il messied de faire appel à l'ignorance pour les expliquer. Cette diversité porte en elle le signe révélateur des événements historiques qui l'ont engendrée.

*Das Landvogt Ob- u. Nid-Pruntrut*



Fig. 9

Armoiries de l'Ajoie, dessin manuscrit de Wurstysen (XVI<sup>e</sup> siècle)

*M. Daucourt* cite un armorial du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, conservé aux archives de Delémont et qui contient les armoiries de l'Ajoie que *Quiquerez* indique, ainsi que nous l'avons vu, comme étant les plus anciennes. C'est, à ce qu'il paraît bien, le seul document qui les rapporte ainsi et comme il est du dix-huitième siècle, et comme nous ignorons l'autorité qui le soutient, ce n'est pas son témoignage qui peut autoriser *Quiquerez* à les considérer comme étant les plus anciennes. Il n'est le témoin que d'une variante du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont la signification nous échappe.

De même le musée historique de Bâle possède un reste de bannière catalogué sous la rubrique: Fahmentuch der bischöflichen Landvogtei Pruntrut, 18. Jahrhundert. Il nous représente un blason de l'Ajoie, où l'on a eu le souci de remplacer le dragon d'or par un dragon de sinople, afin de satisfaire aux lois de l'héraldique; et, sans doute sous l'empire de l'idée de «vouivre», de changer la tête d'oiseau, si connue, en une tête rappelant celle que l'on prête à la «vouivre». Mais cette bannière est-elle bien du dix-huitième siècle? Je la crois plutôt postérieure à 1815 et elle doit être le drapeau du grand baillage de Porrentruy *bernois* (fig. 8). Dans l'ancienne Principauté, en effet, on ne trouve aucun acte officiel portant la désignation de «Grand Baillage de Porrentruy». On disait: *La seigneurie d'Ajoie*<sup>3</sup>. Les grands baillages ne font leur apparition qu'après le congrès de Vienne. Si l'on ajoute

<sup>1</sup> *A. Daucourt*, Les armoiries de l'Ajoie. Archives héraldiques suisses, 1916, page 30.

<sup>2</sup> Ne serait-ce pas là aussi peut-être que *Quiquerez* aurait pris son dessin des «plus anciennes armoiries» d'Ajoie?

<sup>3</sup> Voir *Trouillat*, Monuments de l'Histoire de l'ancien Evêché de Bâle, Spécialement Vol. II pages CIX et CXXI, et passim.

à cela que cette bannière vient de la collection de *Quiquerez* et combien souvent ses renseignements sont sujets à caution, on m'accordera que cet inattendu modèle des armoiries d'Ajoie n'a qu'un bien faible fondement historique.

Je reproduis sous la fig. 9 un dessin manuscrit de *Wurstysen*, conservé aux archives de la ville de Bâle. Le célèbre auteur du «*Chronicon Majus*» étant décédé en 1568, on y voit qu'au XVI<sup>e</sup> siècle le gueules et l'argent formaient déjà les émaux attribués plus tard par le Prince de Wangen aux armoiries d'Ajoie; car la mince bande du chef est désignée par un  $\times$  qui signifie rouge, tout comme le «*brunn*». Si l'on suppose, dans ce manuscrit, qui est évidemment un brouillon rapide, une grande hâte à terminer l'esquisse, combinée peut être avec une correction faite au dessin auquel l'auteur aurait, après plus ample informé, ajouté une portion de gueules en chef, — et même, plus simplement, en prenant le dessin tel qu'il est, — on retrouve la formule des calendriers du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir: *de gueules à la fasce d'argent*.

### La «*vouivre*».

Il est bien vrai, comme l'observe *Quiquerez*, que l'on parle encore dans le peuple ajoïlot de la «*vouivre*»; mais il est certain que ce n'est que d'une façon fort confuse. L'animal héraldique figurant sur les armoiries d'Ajoie est-il vraiment une «*vouivre*», c'est-à-dire la guivre? Le Dictionnaire héraldique de *Gastelier de la Tour* (1774) porte à sa page 222 la définition suivante:

«*Guivre*: Serpent ou bisse qui paroît dans l'écu  
«avec un enfant à mi-corps, issant de sa gueule.

«On rapporte qu'Othon, vicomte de Milan étant à  
«la guerre de la Terre Sainte en l'année 1095, où il  
«avoit suivi *Godefroy de Bouillon*, combattit, pendant  
«le siège de Jérusalem *Volux*, amiral des Sarrasins, qui  
«défioit le plus vaillant des chevaliers chrétiens; et l'ayant  
«tué, il prit en signe de trophée et pour marque de sa  
«victoire le casque d'or de cet amiral, sur lequel étoit  
«représenté un serpent qui dévorait un enfant: il fit de  
«ce cimier *l'écu de ses armes*.»

Voici, d'après l'armorial de *Schnitt* (XV<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>  
une reproduction des armes des ducs de Milan (fig. 10).

Il est bien certain qu'il ne s'agit de rien de pareil  
en Ajoie. Mais on peut à la rigueur concevoir une «*vouivre*»  
qui ne porterait point d'enfant dans sa gueule et con-  
sultez à ce propos le dessin suivant fait par *Quiquerez*<sup>2</sup>

d'après un manuscrit du treizième siècle et représentant une «*vouivre*» (fig. 11).  
L'animal, ici comme dans le dessin de *Schnitt*, a une tête rappelant celle du  
chien, et *nullement une tête d'oiseau*. Or, chose remarquable, c'est exactement le



Fig. 10  
La guivre des ducs  
de Milan

<sup>1</sup> Aux Archives de la ville de Bâle.

<sup>2</sup> *Quiquerez*, Armorial de l'ancien Evêché de Bâle, page 672.

dessin que nous retrouvons dans le cimier surmontant les armoiries de la famille *de Provoncourt* (Bremoncourt). J'en donne une reproduction (fig. 12) d'après la copie du *Livre des fiefs nobles*<sup>1</sup> conservée aux archives de Bâle.

Or la famille *de Provoncourt*, ou de Bremoncourt, habitait Porrentruy et jouissait d'une très grande considération à la cour des Princes-Evêques. C'est même grâce à la générosité de dame *Marguerite de Bremoncourt*, veuve de *Bourkard Sporer d'Eptingen*, en 1406, que l'hôpital de Porrentruy put être fondé<sup>2</sup>. Rien d'étonnant dès lors, à ce que la «vouivre» des armoiries de cette famille devint célèbre et populaire en Ajoie.

Ceci m'amène à penser qu'il y a eu confusion, pour nos historiens jurassiens, *Quiquerez*, *Vautrey* et M. A. *Daucourt*, entre ces armoiries et celles de la famille noble de Porrentruy. *Vautrey*<sup>3</sup> dit: «La famille noble de «Porrentruy portait dans ses armes non pas le sanglier de la ville dont elle «avait le nom, mais: de gueules à la barre d'argent, chargée de trois têtes con-«tournées de dragon de gueules, l'écu timbré d'un heaume de chevalier avec un «dragon de gueules aux ailes éployées d'argent pour cimier.»



Fig. 12  
Armoiries des nobles de  
Provoncourt d'après le  
«Livre des fiefs nobles»  
(XV<sup>e</sup> siècle)

Ne voilà-t-il pas trait pour trait les armoiries de Bremoncourt? Cette erreur est répétée par *Quiquerez* et par M. *Daucourt*<sup>4</sup>. Il est vrai que ce dernier — et c'est ce détail qui m'a mis sur la voie — donne comme référence le *Livre des fiefs nobles*. Or ce livre porte bien les armoiries des *Provoncourt*<sup>5</sup> (Bremoncourt), mais nulle part celles de la famille noble de *Porrentruy*. Il resterait à prouver ou bien que ces deux familles avaient les mêmes armes — ce qui est improbable — ou bien qu'elles sortaient d'une même souche. Rien n'autorise ces conclusions.

*Trouillat*<sup>6</sup> publie une note du XV<sup>e</sup> siècle, conservée aux archives de l'ancien évêché de Bâle et rappelant les fiefs que vers 1337 la famille de *Promoncourt* (Bremoncourt) retenait de l'église de Bâle et note comme preuve à l'appui: «Feodum Domini Wilhelmi militis de Provoncourt (Livre des fiefs nobles, folio 117)». C'est justement le folio

sur lequel j'ai décalqué la figure ci-jointe des armes de *Provoncourt*. La chose est claire. *Les armoiries de la famille noble de Porrentruy sont inconnues jusqu'ici*



Fig. 11  
La «vouivre»  
d'après un manuscrit  
du XIII<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup> Le Livre des fiefs nobles, folio 117.

<sup>2</sup> *Vautrey*, Notices historiques, II, 279.

<sup>3</sup> Histoire de Porrentruy, I, 13.

<sup>4</sup> *Daucourt*, Dictionnaire historique, V, 13.

<sup>5</sup> Le Livre des fiefs nobles, folio 117.

<sup>6</sup> Monuments historiques, Tome III, 448.

et celles qu'on lui attribuait appartiennent à la famille noble de Bremoncourt; et la «vouivre» si populaire en Ajoie doit être restituée à cette famille.

### Le basilic d'Ajoie.

Mais on dit aussi dans le Jura: *le basilic d'Ajoie*. Or le basilic est un animal fabuleux composé d'une tête et d'un avant train de coq, greffés sur un corps de reptile. Remarquons, si l'on veut bien, que tous les dessins publiés jusqu'ici, y compris ceux de M. A. *Daucourt*, portent, sans doute possible, une tête d'oiseau. Mais *Wurstysen* est plus clair et va plus loin. Le dessin qu'il a laissé<sup>1</sup> est celui d'une tête de coq et d'un corps de serpent, c'est-à-dire d'un basilic. Les dessins publiés par M. A. *Daucourt* dans les Archives héraldiques<sup>2</sup>, présentent à n'en pas douter une tête d'oiseau garnie d'une crête. Cette crête a une forme spéciale qui s'écarte à première vue des contours bien connus de la crête d'un coq. Je montrerai plus loin que cette forme effilée en pointe est la preuve — preuve d'ordre graphique, si l'on veut, — mais c'est la preuve éclairante, la preuve suprême, la preuve raffinée, celle de l'entier acquiescement, que l'animal héraldique d'Ajoie est un basilic.

D'abord le calendrier du Prince-Evêque de *Wangen*, en 1779, dont j'ai déjà parlé plus haut, dessine les armoiries d'Ajoie comme suit: «de gueules à la fasce d'argent, chargée d'un basilic à enquerre d'or, portant dans son bec et entre ses pattes une crosse d'évêque brochant d'or» (fig. 13).

Je reproduis, en l'agrandissant, et tel qu'on le voit à la loupe, le médaillon contenant ces armoiries. La forme du basilic éclate aux yeux: la tête de coq, le corps de serpent.

Comment expliquer cela? — Mais cela va de soi! Tandis que la «vouivre» n'a aucun sens et, sinon assurément à la famille de Bremoncourt, ne se rapporte à rien — et pas même aux «quatre éléments» de *Quiquerez*, — songez donc seulement un instant que le «basilic» est le tenant des armoiries de Bâle, capitale des Etats de l'Evêché; que Bâle était leur ancienne résidence, et Porrentruy la nouvelle. Ces princes ont tout naturellement conféré à l'ancien blason

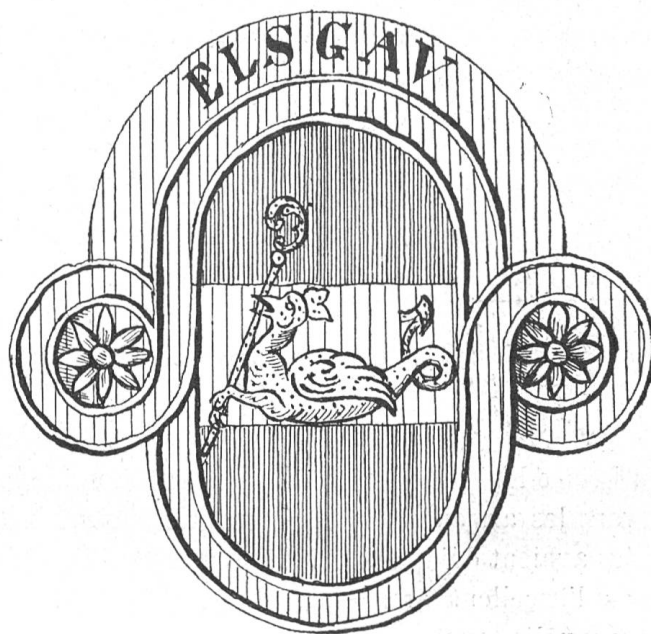


Fig. 13

Armoiries de l'Ajoie d'après le Calendrier de l'évêché de Bâle, 1779 (agrandissement)

<sup>1</sup> Voir fig. 9.

<sup>2</sup> 1916, pages 30, 31 et 32.



Fig. 14

Armoiries de Bâle avec le basilic tirées du «Bundbuch» de 1501

du Prince-Evêque de Wangen, conservé au musée de Porrentruy. Il porte sur son revers les armoiries de la Seigneurie d'Ajoie. Elles avaient déjà paru ici-même (1916, p. 31) dans l'excellent article de M. A. Daucourt. Je rappelle que ce dessin très exact a été fait par M. Hoffmann, professeur de dessin à l'Ecole cantonale de Porrentruy et je me permets de le remettre sous les yeux des lecteurs (fig. 15).

Je me crois dès lors fondé à formuler les propositions historiques suivantes :

1° Les armoiries de la famille noble de Porrentruy sont restées inconnues jusqu'ici.

2° Celles qu'on leur attribuait appartiennent à la famille noble de Bremoncourt. Ce sont ces dernières qui portent comme cimier la «vouivre» populaire en Ajoie.

d'Ajoie: de gueules à la fasce d'argent, le basilic de leur ancienne capitale. *Ce sont des armes de concession; voilà pourquoi elles sont à enquerre, portant métal sur métal.*

Je reproduis ici (fig. 14) les armes de Bâle d'après le «Bundbuch» de 1501 conservé aux archives de Bâle<sup>1</sup>. Ne voyons-nous pas dans ce tenant, la clef de la solution, notre basilic d'Ajoie dans tous ses détails; les ailes onglées que nous retrouvons dans tous les dessins de soi-disant «vouivres» d'Ajoie, le corps bouclé du serpent et la tête de coq? La crête fuyant en arrière par la perspective a engendré, par la loi de l'imitation, des modèles qui en devient, se déforment peu à peu en s'effilant de plus en plus et en s'écartant de la tête.

Ces constatations sont pleinement corroborées par le fanion



Fig. 15. Armoiries de l'Ajoie sur le fanion du prince-évêque de Wangen

<sup>1</sup> E. A. Stückelberg, Denkmäler der Basler Geschichte, Tafel 30.



3<sup>o</sup> Les armoiries de l'Ajoie, pendant la période de résidence des Princes-Evêques à Porrentruy, sont:

*De gueules à la fasce d'argent chargée d'un basilic à enquerre d'or, tenant en son bec et entre ses pattes une crosse d'évêque brochant d'or.*

Les variétés qu'on retrouve de ci de là n'ont que très peu d'importance et n'ont presque pas été employées.

## Schwertknauf als Siegelstempel?

Von F. Gull, St. Gallen.

Ein Siegel, wenn auch nicht schweizerischer Herkunft, das aber allgemeines Interesse beansprucht, veröffentliche ich hier in photographischer Wiedergabe des Originals, sowohl in Avers, als in Revers<sup>1</sup>. Der Gegenstand unserer Betrachtung bildet das Sekret- oder Rücksiegel, das schon wegen der ausserordentlichen Seltenheit seines Typs besondere Nennung verdient und meines Wissens nicht eingeteilt ist in die Klassen der nach Hohenloheschem System benannten Siegel. Wir hätten es zu tun mit einem Anhang zu Klasse IV: Wappensiegel, 4. nur mit Wappenbildern, 2. in einem Schilde *a.* ohne Umschrift.

Was die Eigenartigkeit dieses Sekretsiegels im besonderen erhöht, das ist die merkwürdige Beschaffenheit der Siegelfläche, auf welcher der Wappenschild erscheint; hier ist die Siegelfläche nicht eine vollkommen ebene, wie wir sie gewohnt sind, bei allen Siegeln zu sehen, sondern eine stark eingedrückte konkave, die, wenn man sie mit Modelierwachs behandelt, wiederum eine gleichmässig stark konvexe Fläche ergibt. Mit anderen Worten: ein mittelalterlicher Siegelstempel, der nach gewohnter Art durch den Graveur mit Feile vollkommen eben zurecht gearbeitet ist, kann hier schwerlich zur Anwendung gekommen sein. Die Frage entsteht, welchem anderen metallischen Gegenstand dieser gewiss merkwürdige Wachseindruck seine Entstehung verdankt. Was mich nach reiflicher Erwägung auf den Gedanken brachte, der Stempeldruck möchte von einem Schwertknauf herrühren, das wollen wir in nachfolgendem zu veranschaulichen suchen. — Es ist bekannt, dass von Alters her dem Schwerte, als vornehmste Waffe, nicht nur die angelegentlichste Sorgfalt bei der Herstellung zuteil wurde, sondern dass es auch mit einer eigentlichen Raffiniertheit verzierend ausgestattet und geschmückt wurde. Daher haben schon die Dichter des Mittelalters dem Schwerte, gleich wie dem heraldischen Kampfschilde in überschwänglicher Weise gehuldigt. Ähnlich wie mit dem Schwerte verhielt es sich mit der damals fast ebenbürtigen Waffe, des Dolches, den man rechts zu tragen pflegte, der mit einer

<sup>1</sup> Siegel des «Bartoldi, Sire de Diest» (Westflandern), urkundlich 1190—1205, dürfte für das Jahr 1200 anzusetzen sein, da die Struktur des Kübelhelms auf diese Zeit hinweist. Original in hellgelbem Wachs in meiner Sammlung; von der Umschrift ist noch lesbar: SIGILL . . . . . TOLDI . . . . . Bei Olivarius Vredius, *Genealogia Comitum Flandriae*, wird der Schild blasoniert: D'or à la fasce de gueules de cinq pièces.